

Comptoir des Serruriers

contact@comptoirdesserruriers.fr
www.comptoirdesserruriers.fr

NOS BOUTIQUES

PÔLE SYNDIC

01 42 39 70 60



Paris 3

35 Rue Notre-Dame de Nazareth

du Lundi au Jeudi de 9h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h

01 45 53 87 24



Paris 5

17 Rue Lagrange

du Lundi au Jeudi de 9h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h

01 42 39 70 60



Paris 9

30 Rue Vignon

du Lundi au Jeudi de 9h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h

01 42 65 65 68



Paris 16

118 Rue de la Pompe

du Lundi au Jeudi de 9h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h

01 42 39 70 66

VIGIK+

Le nouveau standard de sécurité des accès

Le **VIGIK+** marque une évolution majeure dans la sécurisation des accès aux parties communes. Conçu pour remplacer le système VIGIK actuel, il répond aux nouvelles exigences de sécurité et de gestion des accès pour les professionnels autorisés (La Poste, services d'urgence, maintenance, etc.).

La technologie évolue, et pour répondre aux nouvelles exigences de sécurité et de flexibilité, **le système VIGIK+ est désormais la nouvelle norme.**

Cette nouvelle version n'est pas une simple mise à jour : c'est une refonte complète offrant un niveau de protection renforcé et une gestion plus flexible et performante pour votre parc immobilier.



POURQUOI VIGIK+ ?



Sécurité renforcée

VIGIK+ utilise des technologies de cryptage avancées (similaires à celles du secteur bancaire) pour rendre la copie des badges et les intrusions pratiquement impossibles.

Gestion plus fine et centralisée

Le système permet une gestion des accès plus précise et peut être géré à distance. Vous pouvez ainsi autoriser, révoquer ou modifier les droits d'accès des prestataires en temps réel via une interface en ligne.

Traçabilité améliorée

VIGIK+ offre un suivi détaillé des passages, renforçant la sécurité et le contrôle au sein de vos résidences.

Une transition inévitable

L'Association VIGIK a annoncé que l'ancien système ne sera plus maintenu **à partir du 1er janvier 2030**. De plus, dès 2026, l'ensemble des prestataires de services devront être équipés de badges VIGIK+. Anticiper cette transition est donc un gage de sérénité et de maîtrise des coûts.

Nous sommes à votre entière disposition

N'attendez pas que vos systèmes actuels deviennent obsolètes. Assurez dès maintenant la sécurité et la conformité de vos immeubles.



Réaliser un diagnostic gratuit de vos installations existantes.



Vous présenter en détail les avantages des solutions VIGIK+ connectées.



Vous établir un devis personnalisé et détaillé.

RÉALISATION

avant/après

